



HAL
open science

Arts et Médias

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Arts et Médias. 2018, Sorbonne Paris Cité, École normale supérieure - ENS, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. hceres-02029827

HAL Id: hceres-02029827

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029827v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉCOLE DOCTORALE N° 267

Arts et Médias

ÉTABLISSEMENTS

Université Sorbonne Paris Cité

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

École Normale Supérieure - ENS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Patrice Marcilloux, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Patrice MARCILLOUX, Université d'Angers - UA

Experts : M. Najib ARBACH, Université de Nice Sophia Antipolis
Mme Hélène GIRAUDO, Université de Toulouse - Jean Jaurès
Mme Françoise LARTILLOT, Université de Lorraine
Mme Gaid LE MANER-IDRISSI, Université Rennes 2
Mme Catherine MAIGNANT, Université de Lille
M. Claude PEREZ, Aix-Marseille Université

Conseillère scientifique représentante du Hcéres :

Mme Catherine SCHNEDECKER

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2017 ET D'UNE VISITE DE L'ED EN MARS 2018

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'école doctorale *Arts et Médias* (ED n° 267) était jusqu'ici co-accréditée entre l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3) et l'École Normale Supérieure (ENS), le premier de ces deux établissements étant membre de la Communauté d'Universités et d'Établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC), le second de la ComUE Paris Sorbonne Lettres (PSL). L'ED sollicite son renouvellement à l'identique mais sur la base d'une accréditation mono-site réduite à l'Université Sorbonne Nouvelle.

L'ED revendique un positionnement original, au croisement des arts du spectacle et de l'étude des médias, en exacte cohérence avec le périmètre de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Arts et médias de l'Université Sorbonne Nouvelle. Cette école appartient au réseau d'écoles doctorales ResCAM (réseau Création, Arts & Médias). Elle délivre des doctorats dans les spécialités suivantes : Sciences de l'information et de la communication, Philosophie du langage et de la communication, Études cinématographiques et audiovisuelles, Esthétique et science de l'art, Études théâtrales, Sociologie des arts et de la culture, Histoire artistique et culturelle.

Cinq unités de recherche (UR) sont rattachées à l'ED, dont deux unités mixtes de recherche CNRS (UMR-CNRS) et trois équipes d'accueil (EA) : Centre de Recherches sur le Lien Social (UMR 8070 CERLIS) ; Théorie et Histoire des Arts et des Littératures de la modernité XIX^e-XXI^e siècle (UMR 7172 THALIM) ; Institut de Recherche sur le Cinéma et l'Audiovisuel (EA 185 IRCAV) ; Institut de Recherche en Études Théâtrales (EA 3959 IRET) ; Communication, Information, Médias (EA 1484 CIM). Les trois EA sont sous la seule tutelle de l'Université Sorbonne Nouvelle et sont entièrement rattachées à l'ED. En revanche, les deux UMR sont en cotutelles avec l'Université Paris Descartes (Paris 5) et l'ENS ; elles ne sont que partiellement rattachées à l'ED.

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

- **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

L'ED *Arts et Médias* est dirigée par une directrice élue par le Conseil et nommée par le président de l'Université après avis de la Commission recherche. La composition du Conseil est conforme à l'arrêté de mai 2016. Ce Conseil se réunit au moins trois fois par an. Il entend un rapport annuel d'activité de la direction. Un Bureau, assez nombreux (sept membres) se réunit une fois par mois et s'ouvre pour certaines réunions aux élus doctorants, lesquels paraissent actifs dans la gouvernance de l'ED. Il existe un règlement intérieur, conforme à une trame commune à toutes les ED de Paris 3. Il existe aussi des réunions à l'attention de l'ensemble des directeurs de thèses, surtout dans un souci d'information de tous. Les rouages institutionnels sont donc clairement conçus et de nature à permettre un fonctionnement à la fois efficace et collectivement accepté. On peut regretter des personnalités extérieures exclusivement choisies sur des critères académiques, sans souci d'établir d'éventuels liens avec les milieux socio-professionnels, domaine dans lequel la direction est par ailleurs consciente de la nécessité de prendre des initiatives.

S'agissant des moyens mis à disposition, l'ED bénéficie depuis 2016 de locaux dans la Maison de la Recherche sise rue des Irlandais (Paris 5^e) : deux bureaux, trois salles à la disposition des doctorants, avec un accès à d'autres salles mutualisées. Le dévouement et le professionnalisme du responsable administratif ne suffisent pas à masquer l'insuffisance de l'encadrement administratif : avec un équivalent temps plein (ETP) pour trois ED, on atteint les limites des logiques de mutualisation. Le budget a beaucoup varié entre 2014 et 2016, notamment à cause des financements spécifiques obtenus en complément d'une dotation de

l'université qui est insuffisante au regard du dynamisme de la direction de l'ED et du volume d'actions engagées ou pertinemment envisagées (18 000 euros en 2014, soit une cinquantaine d'euros par doctorant seulement).

En termes de communication, L'ED déploie avec bonheur l'éventail d'outils usuels et attendus : pages Web bien fournies, listes de diffusion, lettres d'information mensuelles, réunions d'information, y compris en direction des étudiants de master, page *Facebook* des doctorants depuis 2015.

Le recrutement des doctorants obéit à une politique rigoureuse et bien conçue : examen par le Bureau de l'ED d'un dossier composé d'un projet de recherche de cinq à dix pages (incluant un calendrier prévisionnel, la note de master (supérieure à 14/20), l'avis du directeur de thèse et du directeur de l'UR d'accueil) ; motivation des éventuels refus ; niveau C1 requis pour les candidats étrangers. L'ED dispose de cinq contrats doctoraux d'établissement par an. La sélection est faite par le Conseil restreint de l'ED (collège des représentants des établissements et UR et un représentant des doctorants) selon une procédure qui donne satisfaction aux différents protagonistes, ce qui ne les dispense sans doute pas d'une réflexion prospective, par exemple sur la publication préalable de certains sujets. Il faut y ajouter des contrats de normaliens, les contrats du LabEx ICCA (laboratoire d'excellence Industries Culturelles et Création Artistique), des bourses de doctorants étrangers, des bourses régionales, des Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (CIFRE, deux en cours et sept signés). Au total, le taux de thèses financées atteint 27 % en 2016-2017, ce qui est tout à fait notable dans le secteur des sciences humaines. Il n'existe cependant pas de seuil de financement pour l'inscription en thèse, ce qui est regrettable, en particulier pour les thèses en cotutelles.

L'ED *Arts et Médias* revendique une politique scientifique propre, intelligemment articulée avec celle de ses UR partenaires, fondée sur la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité dans le domaine des arts et des médias. Cette politique se traduit notamment par des journées d'étude et par des universités internationales d'été, organisées tous les trois ans dans une université étrangère, avec l'aide des UR et par les doctorants : *Universidad Complutense*, Madrid en 2013 ; *Universidad Internacional Menéndez Pelayo*, Valencia, en 2016. Les actes en sont publiés.

Sur le plan des relations internationales, outre les universités d'été internationales déjà citées et qui constituent la véritable marque de fabrique de l'ED, on note 32 cotutelles actives et 34 thèses en cotutelle soutenues entre 2011 et 2016, des séminaires internationaux (chaire Roger Odin, séminaire conjoint Paris-Montréal), des professeurs et conférences invités, des stages doctoraux pour des doctorants étrangers, ainsi qu'un soutien financier à la mobilité doctorante, notamment internationale. Les derniers chiffres communiqués par l'ED au comité Hcéres traduisent une bonne attractivité nationale et internationale : 46 % de doctorants de nationalité étrangère (43 pays représentés), 18 % de doctorants inscrits avec un master étranger, 29 % de doctorants inscrits avec un master français extérieur à l'Université Sorbonne Nouvelle.

• Encadrement et formation des doctorants

Les indicateurs d'encadrement traduisent les premiers résultats de la politique engagée au cours des dernières années avec notamment un nombre maximum de doctorants par encadrant titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR) ramené de quinze à huit en 2016. Ces premiers résultats restent néanmoins à consolider et approfondir. Avec un potentiel d'encadrement de 55 HDR, le taux d'encadrement moyen s'établit désormais à 5,2 doctorants/HDR, mais avec une médiane à 7,3 et un maximum constaté à 14 (à ce jour, neuf directeurs de thèse dépassent la limite des huit doctorants). Quant à la durée moyenne des thèses, elle a légèrement diminué entre 2014 et 2016, passant de 5,5 à 5,2 années. Face aux réticences internes auxquelles le dossier fait allusion, la direction de l'ED *Arts et Médias* a choisi la voie de la persuasion patiente, étayée par de multiples outils de sensibilisation à l'attention des HDR et des doctorants : limitation des corpus à étudier, réflexion sur la faisabilité réelle de sujets, calendrier prévisionnel, présentations à mi-parcours, etc. Cette démarche doit être encouragée et le dépassement de ce que le dossier fourni appelle « l'encadrement dyadique traditionnel en sciences humaines et sociales » pleinement assumé.

C'est dans le même esprit que les comités de suivi individuel (CSI) ont récemment été mis en place. Ils comprennent au moins un membre extérieur, se réunissent à partir de la deuxième année et supposent un entretien hors de la présence du directeur de thèse. Le dispositif est encore à l'état quasiment expérimental et devra être conforté, d'autant plus que les abandons paraissent encore trop nombreux, même s'ils ont diminué et même si le chiffre de 2013-2014 peut s'expliquer par un effet de rattrapage d'un sous-enregistrement qui a pu exister dans le passé : 43 en 2013-2014, 19 en 2016-2017.

L'ED a une offre de formation qui lui est propre et qui a été revue en 2016, à la suite d'une évaluation des formations conduite pour la première fois en 2015. Sauf dérogation, 100 heures de formation sont désormais obligatoires, ainsi réparties : 20 heures de séminaires méthodologiques, 30 heures de séminaires disciplinaires, 20 heures de d'ateliers et activités scientifiques, 10 heures pour la présentation de la thèse à mi-parcours, 20 heures pour les activités et séminaires de recherche en laboratoire. L'offre de formation du Centre de Formation des Doctorants aux Initiatives Professionnelles (CFDip) s'y ajoute. Les conventions de formation et le portfolio, qui ont été mis en œuvre conformément à la réglementation, et l'existence de plans individuels de formation des doctorants (PIF) devraient permettre de mieux encore structurer et piloter cette politique de formation. La question des relations de l'ED avec le collège des écoles doctorales de la ComUE USPC (qui abrite le CFDip) et de l'articulation de ce collège avec celui de l'Université Sorbonne Nouvelle se posera inévitablement avec la fin de la ComUE et la création de l'Université de Paris (fusion des universités de Paris-Descartes et Paris-Diderot, et de l'Institut de physique du globe de Paris).

• Suivi du parcours professionnel des docteurs

Même si une majorité des doctorants espère une poursuite de carrière dans l'enseignement supérieur et la recherche, l'ED *Arts et Médias* a clairement conscience qu'il faut diversifier les poursuites de carrière (secteurs professionnels de l'art, de la culture, de la production, de la communication et de la médiation). Elle a la volonté d'y préparer ses jeunes docteurs, même si les actions concrètes jusqu'ici conduites sont plutôt du domaine de la sensibilisation (journée Parcours du doctorant) ou de l'incitation à suivre certaines formations du CFDip.

Les actions de valorisation du doctorat sont principalement de nature scientifique : publications, journées d'étude, prix de thèse. Il existe une revue commune aux doctorants de l'Université Sorbonne Nouvelle et un prix de thèse de l'ED qui vaut publication. On note une réflexion en cours sur un doctorat en création destiné aux artistes.

Les dispositifs d'enquête sur le devenir des jeunes docteurs sont multiples : enquêtes annuelles ministérielle SIREDO (Système Informatisé de Recueils de Données), enquêtes de la ComUE USPC (un an après soutenance), enquête par l'ED en prévision du dossier Hcéres auprès de tous les docteurs ayant soutenu entre 2011 et 2014. Les taux de réponses sont bons dans l'ensemble et les résultats obtenus positifs sur plusieurs points : très peu de docteurs sont en situation de recherche d'emploi ; de bons résultats obtenus par les docteurs issus de l'ED dans l'enseignement supérieur et la recherche (20 % des docteurs 2011-2013 ont obtenu un poste de maître de conférences ; 34,6 % occupent un emploi dans ce secteur, en tant que maître de conférences, attaché temporaire d'enseignement et de recherche ou postdoctorant) ; diversité déjà bien réelle des poursuites de carrière tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Il y a là des bases solides sur lesquelles l'ED *Arts et Médias* pourra s'appuyer pour développer ses actions futures en faveur d'une insertion diversifiée des docteurs, ce qui supposera aussi une analyse approfondie et régulière de ces données statistiques qui doivent devenir de véritables indicateurs et des outils de communication et de pilotage.

AUTOÉVALUATION ET PROJET

Il n'y a pas eu de procédure formalisée d'autoévaluation à l'échelle de l'établissement, mais une analyse de type SWOT (forces, faiblesses, possibilités, menaces) est proposée par l'ED *Arts et Médias*. En outre, le dossier fourni est très bien rempli et très explicite sur la plupart des rubriques.

Le projet est marqué par un certain nombre d'incertitudes ou d'évolutions institutionnelles que l'ED regrette (restructuration des ED au niveau de la ComUE USPC, non-renouvellement de la co-accréditation avec l'ENS) ou signale (autonomisation d'une équipe de l'EA CIM). Le projet est essentiellement une reconduction à l'identique avec un renforcement des points forts et une meilleure prise en compte de la diversité des débouchés professionnels.

APPRÉCIATION GLOBALE

Même si certains dispositifs sont encore trop récents pour permettre une réelle évaluation de leur efficacité (comités de suivi individuel par exemple), l'ED *Arts et médias* affiche incontestablement un bilan

riche et très satisfaisant, ce dont il faut féliciter l'équipe de direction actuelle, à la fois dynamique, efficace et humainement disponible.

- **Points forts**

- Gouvernance dynamique, adaptable, faisant toute leur place aux doctorants.
- Attractivité nationale et internationale.
- Communication interne et externe efficace.
- Suivi attentif des doctorants.
- Bonne insertion professionnelle des docteurs.
- Locaux dédiés facilitant le sentiment d'appartenance.

- **Points faibles**

- Encadrement administratif parcellisé et trop fortement mutualisé.
- Nombre d'abandons encore trop élevé.
- Indicateurs (durée, taux d'encadrement) encore perfectibles.

RECOMMANDATIONS

Le comité Hcéres propose les pistes de réflexion suivantes :

A L'ATTENTION DE L'ÉCOLE DOCTORALE :

L'ED Arts et Médias doit pouvoir s'appuyer sur l'ensemble des procédures et rouages mis en place pour consolider les premiers résultats obtenus en termes de durée des thèses et de taux d'encadrement. Les comités de suivi individuel, encore très récents, seront de ce point de vue très utiles.

La question de la diversification des poursuites de carrière des docteurs, déjà bien réelle, pourrait faire l'objet d'une politique ambitieuse à décliner sur toutes les missions de l'ED, à commencer par la politique de formation des doctorants qui devra être complétée par une formation portant sur l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique qui est désormais obligatoire.

A L'ATTENTION DE L'ÉTABLISSEMENT :

Les orientations prises par l'ED Arts et Médias méritent d'être soutenues par l'établissement, non seulement en termes de moyens, mais encore d'insertion harmonieuse dans un paysage institutionnel qu'il conviendrait de stabiliser à brève échéance.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)



OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Président

Référence

USPC/FH/2018-133

Monsieur Jean-Marc Geib
Directeur du Département des Formations
HCERES
2, Rue Albert Einstein
75013 Paris

Paris, le 9 juillet 2018

Objet : Observations sur le rapport d'évaluation
Ecole Doctorale 267 - Arts & Médias

Monsieur le directeur,

L'Ecole doctorale Arts & Médias et sa tutelle remercient le HCERES pour le rapport d'évaluation réalisé, et transmis le 5 juin 2018. Nous tenons également à remercier très sincèrement les évaluateurs des comités de visite pour la qualité des échanges et pour leur analyse.

Après consultation des différents acteurs de la direction de notre école doctorale, nous vous informons que nous prenons bonne note des points relevés par le comité ainsi que des recommandations émises. Nous n'avons pas d'observations particulières à faire remonter.

Vous remerciant à nouveau pour cette évaluation qui permettra à notre Ecole Doctorale de poursuivre sa réflexion en fonction des recommandations émises, nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Président de l'Université Sorbonne Nouvelle



Carle Bonafous-Murat

Le Président de Université Sorbonne Paris Cité



François Houllier

Université
Sorbonne Paris Cité